



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 15 décembre 2020, à 19 h 20, par voie de visioconférence.

SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Pierre Poirier, maire
Monsieur Michel Bédard, conseiller
Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
Monsieur Alain Lauzon, conseiller
Monsieur André Brisson, conseiller
Madame Carol Oster, conseillère
Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

RÉSOLUTION 10900-12-2020
OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 9 décembre 2020 le décret numéro 1308-2020 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 18 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est passée au niveau d'alerte maximum et que les mesures s'appliquant à ce pallier d'alerte sont majoritairement entrées en vigueur le 14 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde :

D'ACCEPTER QUE la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Poirier, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 19h20.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 10901-12-2020
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Adoption du budget 2021
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
5. Période de questions
6. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 10902-12-2020 **ADOPTION DU BUDGET 2021**

Monsieur le maire Pierre Poirier présente le budget pour l'année 2021. Il profite de l'occasion pour remercier tous les conseillers, le personnel cadre de même que l'ensemble du personnel municipal pour leur implication dans la préparation de ce budget.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2021.

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2021 tel que ci-après détaillées.

REVENUS	
TAXES	
TAXES SUR VALEUR FONCIÈRE	
Taxes générales	
Catégorie résiduelle, agricole et 6 logements et plus	3 606 993 \$
Catégorie immeubles non résidentiels et industriels	668 990 \$
Catégorie terrains vagues desservis	40 469 \$
Total taxes générales	4 316 452 \$
Taxes – activités de fonctionnement	
Sûreté du Québec	88 900 \$
Réserve réseau routier	215 081 \$
Taxes de secteur – activités de fonctionnement	
Entretien barrage Lac Colibri	1 010 \$
Taxes spéciales pour remboursement des emprunts et du fonds de roulement	
Total taxes spéciales (tous les immeubles imposables)	670 337 \$
Taxes de secteur - service de la dette	175 294 \$
Total (sur la valeur foncière)	5 467 074 \$
SUR UNE AUTRE BASE	
Tarifification pour services municipaux	
Eau	216 785 \$
Égouts	81 815 \$
Traitement des eaux usées	84 116 \$
Matières résiduelles	446 658 \$
Sûreté du Québec	588 932 \$
Autres (Roulottes)	240 \$
Entretien Chemin Desjardins	3 495 \$



No de résolution
ou annotation

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	295 675 \$
Promotion et développement économique	104 673 \$
Total	400 348 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
Centres communautaires	68 811 \$
Patinoires extérieures	47 736 \$
Plage municipale	25 887 \$
Terrains de jeux	157 256 \$
Sports et Loisirs	202 111 \$
Parcs, sentiers et espaces verts	43 001 \$
Gare	65 187 \$
Autres	25 775 \$
Sous-total - activités récréatives	635 764 \$
Activités culturelles	
Bibliothèque	171 777 \$
Maison des Arts	78 248 \$
Culture	77 682 \$
Sous-total - activités culturelles	327 707 \$
Total - Loisirs et culture	963 471 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Dette à long terme	
Intérêts	250 263 \$
Autres frais de financement	3 000 \$
Total	253 263 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 756 974 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Financement des activités de fonctionnement	-76 512 \$
Remboursement en capital	699 900 \$
Virement au fonds de roulement	59 029 \$
Virement aux réserves financières	240 447 \$
Affectations	-328 614 \$
Montant à pourvoir dans le futur	13 218 \$
Total	607 468 \$
TOTAL ACTIVITÉS FINANCIÈRES APRÈS ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	8 364 442 \$

Le Conseil adopte le budget de fonctionnement à des fins fiscales suivant de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour l'exercice financier 2021 :

REVENUS	
Fonctionnement	8 364 442 \$
Investissement	
Droits carrières-sablières	0 \$
Frais de parc	0 \$
Subventions	4 875 238 \$
Total	13 239 680 \$



No de résolution
ou annotation

CHARGE DE FONCTIONNEMENT	7 756 974 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	5 482 706 \$
Moins : Revenus d'investissement	4 875 238 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	607 468 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Financement des activités de fonctionnement	-76 512 \$
Remboursement en capital	699 900 \$
Virement au fonds de roulement	59 029 \$
Virement aux réserves financières	240 447 \$
Affectations	-328 614 \$
Montant à pourvoir dans le futur	13 218 \$
Total	607 468 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	0 \$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 10903-12-2020

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préparé le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les trois prochaines années financières ;

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la Municipalité et dont la période de financement excède douze mois ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un programme triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal.

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 de la Municipalité, dont copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrale.

Ledit programme totalise 17 009 000 \$ répartis comme suit :

Année 2021 :	13 774 000 \$
Année 2022 :	2 035 000 \$
Année 2023 :	1 200 000 \$
Total :	17 009 000 \$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Réserve barrage Lac Colibri	2 500 \$
Centre d'urgence 911	21 000 \$
Service de la dette	1 334 \$
TOTAL (sur autre base)	1 446 875 \$
TOTAL DES TAXES	6 913 949 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	
Taxes foncières	17 085 \$
Taxes, compensations et tarifications	6 459 \$
Compensations terres publiques	24 964 \$
Immeubles de la santé et des services sociaux	5 400 \$
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	
Taxes foncières	1 285 \$
Taxes, compensations et tarifications	847 \$
ORGANISMES MUNICIPAUX	
Taxes foncières	26 287 \$
Compensations pour services municipaux	2 799 \$
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	85 126 \$
TRANSFERTS	
TRANSFERTS CONDITIONNELS	
Réseau routier	127 167 \$
Réseau d'aqueduc	26 335 \$
Réseau d'égouts	4 976 \$
Redevances matières résiduelles	46 000 \$
Redevances collecte sélective	100 000 \$
Loisirs et culture	0 \$
Compensation TVQ	29 619 \$
Total	334 097 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	
Services administratifs RITL	71 027 \$
Ristourne - Sûreté du Québec	9 600 \$
Loyer RINOL	69 770 \$
Entretien chemin Desjardins – Montcalm	9 647 \$
Total	160 044 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	
Administration générale	4 160 \$
Sécurité publique	750 \$
Voirie	35 800 \$
Hygiène du milieu	500 \$
Développement	51 775 \$
Loisirs et culture	94 341 \$
Total	187 326 \$
IMPOSITION DE DROITS	



No de résolution
ou annotation

Licences et permis	63 840 \$
Droits de mutation immobilière	365 500 \$
Droits sur les carrières et sablières	20 000 \$
Total	449 340 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	
	35 500 \$
INTÉRÊTS	
	73 650 \$
CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES MUNICIPAUX	
	19 000 \$
AUTRES	
	106 410 \$
TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES	
	1 031 270 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
	8 364 442 \$

DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	196 004 \$
Application de la loi	65 106 \$
Gestion financière et administrative	892 140 \$
Greffe	188 438 \$
Évaluation	88 750 \$
Gestion du personnel	31 954 \$
Autres	21 000 \$
Total	1 483 392 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	707 213 \$
Protection contre les incendies	637 265 \$
Sécurité civile	4 279 \$
Autres	32 094 \$
Total	1 380 851 \$
TRANSPORT	
Réseau routier	
Voirie municipale	936 369 \$
Enlèvement de la neige	980 215 \$
Éclairage des rues	29 581 \$
Circulation et stationnement	36 514 \$
Transport adapté et collectif	29 250 \$
Total	2 011 929 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Usine de traitement de l'eau potable	86 401 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	137 245 \$
Traitement des eaux usées	83 345 \$
Réseaux d'égouts	82 537 \$
Matières résiduelles	655 637 \$
Cours d'eau (barrage)	1 010 \$
Protection de l'environnement	205 645 \$
Total	1 251 820 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
	11 900 \$



No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

La Municipalité n'a reçu aucune question à l'intention du conseil préalablement à la séance.

RÉSOLUTION 10904-12-2020
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde de lever la présente séance spéciale à 19h45.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Pierre Poirier
Maire

Gilles Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier



**No de résolution
ou annotation**

